

Compte Rendu de réunion de Bureau Directeur du CDAM

Le Vendredi 28 août 2026 en visioconférence

Etaient présents : Y. BERNIER, B. GROSSO, N. IONNIKOFF, G. LONGETTI, N. MICHELET, S. PROUST et F. SAVELLI.

Excusés : O. PERRET, M. VASSALLO

Cette réunion concernait exclusivement les membres du bureau. Elle avait pour but de préparer la saison 2026/2027.

Tout d'abord Stéphanie PROUST remercie les membres pour leur présence.

1) Concernant le calendrier, des modifications doivent être apportées :

- L'AG de la ligue ayant été programmée à Barjols le 26 juin, l'AG du CDAM est avancée au 19 juin 2027. Le lieu reste à déterminer.
- Le tour 3 du CF pour les cadets est fixé au 20 février
- Le tour 4 du CF pour les cadets est fixé au 14 avril.
- Evaluate Ping aura lieu le 1^{er} mai.
- Les dates mentionnées sur le calendrier pour le championnat féminin correspondent à des vendredis libres de compétitions et sont là pour mémoire. Elles n'apparaîtront pas dans la version 2.

2) Concernant les salles mises à disposition pour le criterium fédéral :

- A ce jour le club de Nice CAVIGAL n'est pas en mesure d'accueillir les joueurs adultes des divisions D5 à D8 ou 9 les dimanches 11 octobre, 15 novembre, 31 janvier et 7 mars.
- Il est donc proposé que les divisions 1 et 2 soient comme les autres divisions subdivisées en deux sous-groupes de 12 joueurs afin de gagner du temps et donc de pouvoir accueillir plus de joueurs dans une même salle.
- Malgré tout, il faudrait une salle de 12 tables pour répondre aux besoins. **Sinon, le comité départemental va devoir limiter le nombre d'inscrits adultes.**
- Nikita IONNIKOFF expose les démarches qu'il a entreprises pour trouver une salle de substitution à celle de CAVIGAL. La question est posée au club de Villeneuve-Loubet qui va solliciter la commune pour la salle Romée. Bernard GROSSO précise que la salle d'Antibes ne sera pas disponible même pour le 4-ème tour du CF (7 mars) mais elle devrait l'être pour la saison 2027/2028. En l'état actuel des choses Mandelieu devrait accueillir les D1 à D5 du CF adultes pour les 4 tours.

3) Concernant le championnat par équipes, le règlement évolue :

- L'obligation de mettre le joueur le mieux classé en A ou en Y disparaît cette année. En outre, Nikita explique les difficultés rencontrées pour satisfaire les desideratas de tous les clubs, le nombre d'équipes risquant de beaucoup augmenter cette année (passage de 100 à 118 équipes annoncées).
- La date limite pour inscrire les équipes est fixée au 10 septembre à 20 heures mais Nikita exhorte les clubs à inscrire leurs équipes le plus tôt possible. La première journée de championnat départemental est fixée au vendredi 25 septembre, ce qui est tôt.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

SIRET : 402 836 00044

Correspondance : Mme Stéphanie PROUST – 3, Petit Chemin de Valrose – 06100 NICE - stefyproust@sfr.fr

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

4) Concernant le championnat départemental féminin :

- Il est proposé de le faire débiter en deuxième phase
 - Il pourrait avoir lieu dans une même salle si le nombre d'équipes inscrites n'est pas trop important.
 - Les équipes seraient composées de trois joueuses et les rencontres comporteraient 10 matches (9 simples et 1 double).
 - Dans la mesure où le club de Mouans Sartoux a demandé la mise à disposition de la salle pour toutes les journées de championnat régional masculin et que seule une petite moitié de la salle est occupée quand l'équipe joue à domicile, le championnat régional féminin pourrait se jouer en même temps. Si le nombre de joueuses inscrites est supérieur, une autre organisation et d'autres salles seront recherchées.

5) Gérard LONGETTI indique qu'il fera une proposition de calendrier et de lieux pour les prochaines réunions du CDAMTT.

- La date de la première réunion est d'ores et déjà fixée au **14 septembre à Villeneuve-Loubet** (sous réserve de la disponibilité de la salle Monique MAMOUSSE à voir avec le service des sports de Villeneuve Loubet lundi)

6) Bernard GROSSO rappelle que le TOP 10 Européen jeunes aura lieu du 02 au 04 octobre à l'AZUR ARENA,

- Les 10 meilleurs garçons et les 10 meilleures filles de moins de 15ans d'une part et de moins de 19 ans d'autre part s'affronteront. A cette occasion, le CDAMTT a déjà invité tous les licenciés du 06 à venir voir les rencontres. Chaque licencié aura droit gratuitement à deux places : le licencié et un accompagnant. Les modalités de délivrance des laissez-passer ont été transmises à tous les clubs. Bernard précise que la billetterie sera ouverte début septembre pour les spectateurs non licenciés.
- **Aucun remboursement ne sera possible.**
- L'appel aux bénévoles est prévu à la même date (correspondant coordonnateur : Marc CECE)

Aucune autre question n'étant posée la séance est levée à 20H30.

G. LONGETTI, Secrétaire Général



S. PROUST, Présidente



PJ :

- calendrier des épreuves mis à jour